



Conseil économique et social

Distr. générale
24 avril 2026
Français
Original : anglais

Session de 2026

30 juillet 2025-22 juillet 2026

Point 6 de l'ordre du jour

Forum politique de haut niveau

pour le développement durable organisé

sous les auspices du Conseil économique et social

Rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables

Note du Secrétaire général

Résumé

Le Secrétaire général fait tenir ci-joint le rapport d'activité sur le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, élaboré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement, en tant que secrétariat du Cadre décennal, à partir d'un mécanisme de communication annuelle de l'information à l'intention des États Membres et des parties prenantes. Le présent rapport, qui porte sur la période allant de janvier à décembre 2025, est établi en application des résolutions [67/203](#), [68/210](#), [69/214](#) et [70/201](#) de l'Assemblée générale. Il a pour objectif de rendre compte aux États Membres et aux autres parties prenantes des progrès réalisés en 2025 dans la mise en œuvre du Cadre décennal, à partir des informations qu'ils ont communiquées. En outre, il contient une présentation des messages clés à l'intention des décideurs pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2026.



I. Introduction

1. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables (voir [A/CONF.216/5](#)) est un mécanisme de coopération universel et volontaire créé par la Conférence des Nations Unies sur le développement durable afin d'aider les pays à améliorer la durabilité, la compétitivité et la résilience de leurs économies grâce à des modes de consommation et de production durables. Il n'est pas normatif et respecte pleinement la souveraineté nationale : les États Membres fixent leurs propres priorités, choisissent leurs instruments politiques privilégiés et conçoivent les stratégies qui correspondent le mieux à leur situation. Le Cadre met à disposition une assistance technique, des données, des outils et des plateformes auxquels les pays peuvent recourir pour renforcer leur transition vers des modes de consommation et de production plus durables et améliorer l'efficacité des politiques qu'ils ont adoptées.

II. Accélérer le passage à une consommation et à une production durables aux niveaux national et mondial

A. Le leadership des États Membres au niveau national dans la mise en œuvre du Cadre décennal au titre de la cible 12.1 des objectifs de développement durable

2. À la fin de l'année 2025, 76 États Membres et l'Union européenne avaient déclaré 616 instruments relatifs à la consommation et à la production durables dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre décennal. Parmi ces instruments, 86 ont été adoptés ou mis à jour en 2025, soit une augmentation de 14 % par rapport au cycle précédent. En 2025, 10 États Membres ont déclaré des instruments, dont 8 (Bahamas (Les), Danemark, Fidji, Jamaïque, Japon, Népal, République dominicaine et Uruguay) ont communiqué des informations sur ces politiques pour la première fois, tandis que Madagascar et les Philippines ont continué de communiquer des informations.

3. À cinq ans de l'échéance de 2030, les tendances dont il est fait état dans les informations communiquées suggèrent que les politiques arrivent de plus en plus à maturité. Bien que des disparités régionales persistent, la diversification des approches et le fait que de nouveaux pays communiquent des informations mettent en évidence une dynamique plus large et plus forte en faveur de la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12 et de la promotion d'une transition vers l'économie circulaire au niveau national.

4. Les stratégies et les feuilles de route nationales restent les moyens d'action les plus courants (51 % de tous les instruments déclarés depuis 2019). Les instruments juridiques et réglementaires représentent 26 % du total, suivis des instruments volontaires (16 %) et des instruments économiques ou budgétaires (7 %). Parmi les 86 instruments soumis en 2025, 71 % étaient des stratégies ou des feuilles de route nationales, ce qui montre que le passage à des cadres de planification intégrés et intersectoriels qui incorporent la consommation et la production durables dans les systèmes réglementaires et les systèmes de développement nationaux se poursuit.

5. Les informations communiquées en 2025 mettent en évidence une forte adéquation entre les politiques relatives à la consommation et à la production durables et les engagements pris au niveau mondial en matière d'environnement, notamment en ce qui concerne les changements climatiques, la biodiversité et la pollution. Les instruments déclarés intègrent de plus en plus ces politiques dans les dispositifs de gestion des déchets et de contrôle de la pollution, les stratégies climatiques et les cadres relatifs à la biodiversité. Plusieurs pays ont établi des liens explicites entre

leurs politiques et des accords multilatéraux relatifs à l'environnement [stratégie nationale pour l'économie bleue (Madagascar), Stratégie et plan d'action nationaux pour la biodiversité (Fidji), loi de 2022 sur les changements climatiques et les initiatives relatives au marché des droits d'émission de carbone (Les Bahamas)], ce qui témoigne d'un recours croissant aux modes de consommation et de production durables pour appuyer la mise en œuvre des traités.

6. Si l'on considère tous les instruments déclarés, les secteurs les plus fréquemment visés restent les déchets (notamment les plastiques et les produits chimiques), les systèmes alimentaires, la production manufacturière et industrielle, les systèmes énergétiques, les services liés à l'eau et à l'environnement et la construction. Les secteurs des déchets et de l'industrie manufacturière sont régis essentiellement par une réglementation contraignante, tandis que pour ce qui est des systèmes alimentaires, la prise en compte des considérations climatiques et la transition vers une économie circulaire au sens large sont généralement favorisées par une planification stratégique, qui s'accompagne de la mise en place progressive d'outils budgétaires.

7. Les instruments juridiques et réglementaires adoptés en 2025 [nouvelles réglementations en matière de gestion des déchets et de contrôle de la pollution (Les Bahamas), législation intégrée sur les déchets et la passation des marchés (République dominicaine), décrets sur l'économie circulaire (Uruguay) et application des normes de l'Union européenne applicables aux produits et de la réglementation relative aux emballages (Danemark)] témoignent du renforcement des structures de gouvernance dans divers secteurs ou sur des questions particulières, notamment la gestion des déchets, les plastiques, les matières dangereuses, les services environnementaux, les systèmes d'eau et l'industrie manufacturière. Ces cadres intègrent de plus en plus la responsabilité élargie du producteur, les approches fondées sur le cycle de vie et les exigences de circularité.

8. Les mesures économiques et budgétaires, bien que moins nombreuses, conservent une importance stratégique. Les progrès récents enregistrés en Afrique du Sud, notamment le renforcement du système national de communication de l'information sur les pratiques durables de passation des marchés publics et les mesures complémentaires prises au niveau provincial au Cap-Occidental, montrent comment les institutions nationales et infranationales commencent à coordonner les mesures qu'elles prennent dans les domaines de l'économie, du budget et de la passation des marchés pour faire progresser la mise en place de modes de consommation et de production durables. Parmi les nouveaux instruments annoncés en 2025, on peut citer les taxonomies de la finance durable, des mesures d'incitation visant à réorienter les capitaux vers les secteurs à faible intensité de carbone et l'économie circulaire, et des mesures budgétaires ciblées destinées à promouvoir la réutilisation, la réparation et la consommation circulaire des ménages. Ces outils visent à internaliser les coûts pour l'environnement, à faire évoluer les modèles d'investissement et de consommation et à mobiliser des capitaux privés afin d'accélérer les transitions voulues.

B. Mesures prises au titre du Cadre décennal et de ses programmes pour soutenir une consommation et une production durables

9. En 2025, les programmes du Cadre décennal ont permis de continuer d'élargir la mise en place concrète de modes de consommation et de production durables dans les secteurs à fort impact. Les activités étaient axées sur le renforcement des facteurs clés de la consommation et de la production durables, notamment les pratiques durables de passation des marchés publics, l'information des consommateurs, les

normes privées de durabilité, les systèmes numériques d'information sur les produits, les modes de vie durables et le développement des compétences, ainsi que l'intégration d'approches fondées sur l'économie circulaire dans les programmes d'action multilatéraux et nationaux. Les progrès réalisés en 2025 par rapport à 2024 montrent que les principes communs sont adoptés plus largement et que les pays participent davantage au réseau One Planet¹.

1. Programme Achats publics durables

10. En 2025, le réseau One Planet a, par l'intermédiaire de son programme Achats publics durables, réalisé des progrès dans les trois secteurs prioritaires du programme Achats publics durables du réseau (les technologies de l'information et des communications, la construction et l'alimentation), ce qui a permis de renforcer le rôle clé des pratiques durables de passation des marchés publics comme moyen d'action en faveur de l'utilisation efficace des ressources, de la résilience climatique et des garanties sociales. Sur la base des fondements stratégiques déjà présentés dans le rapport communiqué au Forum politique de haut niveau de 2025 (E/2025/64), le programme est passé de la phase de l'élaboration de normes à celle de la mise en œuvre à plus grande échelle, porté par un nouvel élan politique, des orientations techniques élargies et une participation accrue des pays.

11. En tant que responsable de l'indicateur 12.7.1 des objectifs de développement durable, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a coordonné le cycle mondial d'établissement des rapports de 2025, au cours duquel 54 rapports conformes ont été soumis, dont 13 établis par de nouveaux participants. Les résultats mettent en évidence des conditions plus favorables à l'adoption de pratiques durables de passation des marchés publics, mais aussi des lacunes persistantes en ce qui concerne l'appui aux praticiennes et praticiens et la mesure de l'impact, ce qui orientera les priorités en matière de renforcement des capacités en 2026.

12. Des étapes importantes ont été franchies en 2025, notamment : le lancement, à la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, du plan visant à accélérer les solutions relatives à la prise en compte de la dimension climatique dans les passations des marchés publics² ; l'adhésion large au cadre d'action mondial visant à tirer parti des marchés publics durables et circulaires pour alimenter la demande de bâtiments

¹ Le Cadre décennal et son réseau One Planet comptent sept initiatives et programmes multipartites mondiaux : le programme Achats publics durables, dirigé par le Centre d'écodéveloppement du Ministère chinois de l'écologie et de l'environnement et le gouvernement de la province du Cap-Occidental (Afrique du Sud), avec l'appui stratégique du Ministère néerlandais des infrastructures et de la gestion de l'eau ; le programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables, dirigé par l'Allemagne, Consumers International et la CNUCED ; le programme Modes de vie durables et éducation, anciennement dirigé par le Japon et la Suède ; le programme Systèmes alimentaires durables, dirigé par le Costa Rica, la Suisse et le World Wide Fund for Nature International ; le programme Tourisme durable, dirigé par l'Organisation mondiale du tourisme (ONU Tourisme) ; le programme Aménagement et construction durables, remplacé en 2023 par la plateforme des matériaux de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction, gérée conjointement par le réseau One Planet et l'Initiative sur le cycle de vie, et ses trois groupes de travail (Circular Built Environment (groupe de travail sur le cadre bâti circulaire), que dirigent le Ministère finlandais de l'environnement et le Royal Melbourne Institute of Technology, Whole Life Cycle Policy Coalition (groupe de travail sur la coalition pour le cycle de vie), dirigé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, et Bio-based Materials (groupe de travail sur les matériaux biosourcés), dirigé par le Centre argentin des ingénieurs) ; l'initiative à impact « Digitalization 4 Circular Economy » (la numérisation au service de l'économie circulaire), en collaboration avec la Coalition pour le numérique au service de la durabilité environnementale.

² Voir https://climateaction.unfccc.int/assets/documents/47_.pdf.

résilients et à émissions quasi nulles (Global framework for action: harnessing sustainable and circular public procurement to drive demand for a near-zero emission and resilient built environment)³ ; le lancement de nouveaux outils et la publication de nouvelles recommandations dans le cadre du Pacte pour des TIC circulaires et équitables⁴ et de l'initiative EcoAdvance⁵, qui contribuent tous à la mise en place de systèmes de passation des marchés plus cohérents, favorables au climat et capables d'influencer le marché.

13. À la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Belém (Brésil), le PNUE et ses partenaires ont lancé un plan visant à accélérer les solutions relatives à la prise en compte de la dimension climatique dans les passations des marchés publics, marquant ainsi une nouvelle étape importante dans la promotion de la passation des marchés en tant que moyen d'action de la politique climatique. Élaboré en collaboration avec le Ministère brésilien de la gestion et de l'innovation dans les services publics et des partenaires internationaux, ce plan encourage le passage d'une approche axée sur le prix le plus bas à une approche fondée sur la valeur et la prise en compte du cycle de vie, et met en avant le rôle complémentaire des labels environnementaux et des normes privées de durabilité. Cette initiative permet une action coordonnée des entités des Nations Unies et des organisations partenaires, contribuant ainsi à l'harmonisation des efforts faits pour favoriser la transformation du côté de la demande dans les secteurs à fort impact. Elle a été mise en avant à l'occasion d'une série de manifestations spéciales organisées dans le cadre de la Conférence des Parties, qui ont mis l'accent sur le rôle stratégique de la passation des marchés dans l'accélération de la mise en œuvre.

14. Le cadre d'action mondial visant à tirer parti des marchés publics durables et circulaires pour alimenter la demande de bâtiments résilients et à émissions quasi nulles a suscité un vif intérêt politique. En 2025, à la suite de son lancement en 2024, le Brésil, la Colombie, la Finlande, la France, le Ghana, le Japon, le Kenya, l'Ouganda et la Somalie y ont officiellement adhéré, ce qui témoigne d'un engagement croissant en faveur de l'utilisation de la passation des marchés comme moyen d'action permettant d'obtenir des résultats en matière de climat et de circularité dans le secteur de la construction. D'autres pays (Allemagne, Arménie, Italie, Luxembourg et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont reconnu son importance lors de la première réunion ministérielle du Conseil intergouvernemental sur les bâtiments et le climat⁶, témoignant ainsi d'une volonté plus générale de passer d'initiatives pilotes à un déploiement coordonné tout au long de la chaîne de valeur du cadre bâti.

15. En 2025, le Pacte pour des TIC circulaires et équitables est passé de la phase de coordination fondamentale, dont il avait été rendu compte en 2024, à la formulation de recommandations techniques concrètes visant à soutenir l'utilisation de la passation des marchés pour obtenir des résultats en matière de climat et de circularité tout au long des chaînes de valeur des TIC. Trois documents d'orientation thématiques, qui portaient sur la prise en compte de l'empreinte carbone dans les achats de TIC, la diligence raisonnable et le travail décent, et les stratégies concrètes visant à prolonger la durée de vie des produits, ont été publiés, offrant ainsi des outils concrets allant au-delà des engagements de haut niveau mis en avant dans les informations communiquées en 2025. Le Pacte a également formulé sa première

³ Voir <https://www.oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-public-procurement/construction-and-infrastructure>.

⁴ Voir <https://circularandfairictpact.com/>.

⁵ Voir <https://www.unep.org/ecoadvance-ecolabels-and-sustainable-public-procurement-eco-advance-project>.

⁶ Voir <https://globalabc.org/resources/publications/outcomes-icbc-ministerial-meeting-cop30>.

recommandation, dans laquelle il préconise l'utilisation des déclarations environnementales sur les produits pour renforcer la communication d'informations sur les émissions du champ d'application 3 dans le cadre de la passation des marchés liés aux TIC, un domaine qui n'était pas couvert en 2024, ce qui marque une avancée notable vers une normalisation de la publication d'informations sur le climat. Pris ensemble, ces documents contribuent à renforcer la transparence, montrent que les attentes en matière de qualité des données relatives aux émissions sont de plus en plus élevées, et aident les acquéreurs à effectuer leurs achats de TIC en respectant les objectifs liés au climat et à l'économie circulaire. En 2025, le nombre de participants au Pacte a continué de croître, pour atteindre 15 États Membres, 2 entités des Nations Unies et 4 organisations de soutien.

16. En 2025, le PNUE a renforcé les capacités de mise en œuvre du programme Achats publics durables en développant des outils pratiques, en enrichissant les plateformes de connaissances et en élargissant l'apprentissage entre pairs afin d'aider les pays à concrétiser leurs engagements relatifs aux pratiques durables de passation des marchés publics. De nouvelles ressources et des ressources mises à jour, notamment la plateforme rassemblant des études de cas sur la circularité et l'ensemble du cycle de vie⁷, le cadre d'évaluation de la circularité pour le secteur de la construction au niveau national⁸ et les orientations affinées présentées dans le cadre de l'initiative EcoAdvance concernant les labels environnementaux et les normes privées de durabilité, ont aidé les pays à déterminer les modalités de la prise en compte des priorités nationales dans les décisions prises concernant la passation des marchés et de la mise en relation avec des systèmes de vérification fiables. Le PNUE a organisé des ateliers régionaux et des webinaires mondiaux afin d'améliorer les compétences en matière d'application.

2. Accélérer la circularité dans le cadre bâti

17. En 2025, les activités menées dans le domaine de la circularité dans le cadre bâti ont dépassé les stades conceptuels et pilotes présentés en 2024, le cadre d'action mondial visant à tirer parti des marchés publics durables et circulaires pour alimenter la demande de bâtiments résilients et à émissions quasi nulles étant passé au stade de l'approbation et de l'adoption initiale par les pays. Par l'intermédiaire de la plateforme des matériaux de l'Alliance mondiale pour les bâtiments et la construction⁹, le PNUE et ses partenaires ont élargi le soutien technique, notamment en encourageant une utilisation plus large du cadre d'évaluation de la circularité pour le secteur de la construction au niveau national (National Circularity Assessment Framework for Buildings) et en continuant de recommander l'adoption d'approches fondées sur le cycle de vie. On a constaté une participation accrue des pays en développement, qui mettent de plus en plus en rapport les approches circulaires de construction et les processus relatifs au climat, à la résilience et aux contributions déterminées au niveau national. Par rapport à 2024, les activités programmatiques ont davantage mis l'accent sur la mise en œuvre concrète, l'inclusion sociale et la création d'emplois, contribuant ainsi à faire de la circularité un pilier à la fois technique et socioéconomique de la transition vers un cadre bâti durable.

⁷ Voir oneplanetnetwork.org/programmes/circular-built-environment/circular-built-environment-and-wlc-case-studies#1.91/0/0.

⁸ Voir oneplanetnetwork.org/programmes/circular-built-environment/National-Circularity-Assessment-Framework.

⁹ Voir <https://globalabc.org/materials-hub>.

3. Programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables

18. En 2025, dans le cadre du programme Information des consommateurs pour des modes de consommation et de production durables, des progrès notables ont été enregistrés en ce qui concerne l'amélioration des informations sur la durabilité au niveau des produits, l'harmonisation des normes volontaires, la qualité des données et l'interopérabilité. Les progrès réalisés en 2025 par rapport à 2024 étaient caractérisés par une plus grande harmonisation au niveau régional, une utilisation du rôle des outils d'information des consommateurs, une participation accrue des entreprises et un renforcement considérable des initiatives relatives à la transparence numérique.

19. On a observé une intensification des efforts d'harmonisation au niveau régional. En Asie, le programme a favorisé la mise en place d'arrangements de reconnaissance mutuelle entre les systèmes d'étiquetage environnemental des produits dérivés du ciment et du béton, ce qui a permis de réduire la fragmentation du marché dans les principales économies manufacturières. Il a également favorisé l'instauration de normes privées de durabilité pour les textiles en Chine et en Inde, et encouragé l'adoption des labels environnementaux dans les politiques relatives aux pratiques durables de passation des marchés publics. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'Alliance environnementale d'Amérique¹⁰ est sortie de sa phase de mise en place en 2024 pour devenir un programme régional d'étiquetage environnemental pleinement opérationnel. Elle couvre désormais un marché de plus de 300 millions de personnes et applique des critères communs à sept catégories de produits à fort impact (produits d'entretien, papier, climatiseurs, réfrigérateurs, peintures, produits en plastique recyclé, café). L'intérêt manifesté très tôt par le secteur privé a mis en évidence l'existence d'une demande du marché pour des labels environnementaux adaptés au contexte régional et de possibilités d'application plus large.

20. Le rôle accru du programme dans l'aide apportée aux gouvernements pour qu'ils tirent parti de l'information des consommateurs afin de concrétiser les engagements qu'ils ont pris au titre des accords multilatéraux relatifs à l'environnement a été une évolution notable par rapport à 2024. En partenariat avec la CNUCED¹¹, le programme a élaboré un rapport¹² contenant des orientations fondées sur des données factuelles visant à mettre en correspondance les cadres relatifs à l'information et à la protection des consommateurs et les objectifs des accords multilatéraux sur l'environnement. Ces travaux ont donné lieu à des mesures concrètes au niveau des pays : le Paraguay a pris en compte un avis consultatif établi par la CNUCED sur la réglementation de la consommation durable¹³ dans son projet de réforme de la loi sur la protection des consommateurs, qui est en cours d'examen au Parlement. Par ailleurs, l'Équateur a intégré les pratiques durables de passation des marchés publics dans sa Stratégie et son plan d'action nationaux pour la biodiversité, tandis que le Costa Rica et Sri Lanka ont fait référence aux labels environnementaux dans leurs contributions déterminées au niveau national. Ces exemples sont le signe d'une prise de conscience croissante du fait que l'information des consommateurs est un catalyseur crédible de la réalisation des objectifs environnementaux dans les domaines du climat, de la biodiversité et de la pollution.

¹⁰ Voir <https://alianza-ambiental.org/>.

¹¹ Voir <https://unctad.org/project/advancing-consumer-information-and-consumer-protection-alignment-multilateral-environmental>.

¹² Voir https://unctad.org/system/files/information-document/ccpb_brochure_multilateral_environmental_agreements_en_1.pdf.

¹³ Voir https://unctad.org/system/files/official-document/ditccplpinf2025d2_es.pdf.

21. Des progrès notables ont été réalisés dans la promotion des travaux sur la biodiversité et du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Le programme a soutenu l'élaboration et la diffusion de recommandations pratiques¹⁴ visant à réduire les pressions sur la biodiversité dans les principales chaînes d'approvisionnement en produits de base (soja, huile de palme et crevettes, entre autres), ainsi que de nouvelles notes d'orientation sur la sobriété en faveur de la biodiversité¹⁵ et le règlement de l'Union européenne sur la déforestation¹⁶. Il a également coordonné, en étroite collaboration avec le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, les contributions aux processus mondiaux relatifs à la biodiversité, en particulier pour soutenir la mise en œuvre des cibles 15 et 16 du Cadre mondial de la biodiversité, et a jeté des bases solides pour pouvoir apporter des contributions appréciables à la dix-septième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, qui se tiendra en 2026. Il a en outre favorisé un soutien direct aux pays, notamment en mobilisant des experts dans le cadre de l'élaboration de la stratégie et du plan d'action nationaux pour la biodiversité de Madagascar.

22. Le programme a également joué un rôle central dans le lancement et le déploiement du Protocole mondial sur la circularité à l'intention des entreprises¹⁷, élaboré en collaboration avec le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable. En 2025, le secrétariat a contribué à la mobilisation d'une coalition regroupant 20 entreprises de premier plan pionnières (Frontrunner Coalition), qui se sont engagées à tester le Protocole à partir de 2026 dans le cadre de sa phase d'essai. Cela marque une évolution majeure par rapport aux travaux du programme en 2024 : on est passé de la sensibilisation et de la définition de principes à des activités de mise en place concrète, pilotée par les entreprises, d'indicateurs de mesure de la circularité et de mécanismes de communication de l'information.

23. En ce qui concerne le renforcement de la mobilisation du secteur privé, l'initiative Retail4Impact¹⁸ est sortie de la phase pilote initiale et a obtenu ses premiers résultats opérationnels. Au cours de la période considérée, les efforts ont principalement porté sur le renforcement de la fiabilité et de la pertinence des allégations de contribution au développement durable, huit grands distributeurs et marques ayant commencé à appliquer les Directives du PNUE relatives à la fourniture d'informations sur la durabilité des produits¹⁹ dans des contextes de marché réels, avec l'appui de plus de 30 organisations spécialisées. Par cette évolution, le programme est passé d'une approche axée sur le renforcement des allégations de contribution des produits individuels au développement durable à une approche fondée sur l'amélioration des processus et politiques internes des entreprises membres, conformément aux directives du PNUE.

24. Au niveau mondial, le programme a continué de faire de l'information numérique sur les produits un pilier de la transparence du marché au service de la durabilité et de l'économie circulaire. La publication du document intitulé « Blueprint for a Global Digital Product Information System (DPIS) Framework » (plan pour un

¹⁴ Voir oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/global-biodiversity-loss-recommendations-nature-friendly-consumption.

¹⁵ Voir oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/sufficiency-biodiversity-governing-consumption-within-ecological-limits.

¹⁶ Voir oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/eu-deforestation-regulation-action-towards-just-and-effective.

¹⁷ Voir oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/global-circularity-protocol-business-version-10.

¹⁸ Voir oneplanetnetwork.org/programmes/consumer-information-scp/product-sustainability-information/retail4impact.

¹⁹ Voir oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/guidelines-providing-product-sustainability-information.

cadre mondial pour les systèmes numériques d'information sur les produits)²⁰, élaboré sur la base de plus de 10 consultations réunissant plus de 300 experts originaires de 86 pays, constitue à ce jour l'étape la plus ambitieuse franchie par le programme en faveur de l'interopérabilité des systèmes numériques d'information sur les produits. Ce plan jette les bases de l'interopérabilité des passeports numériques des produits à l'avenir et permet aux pays en développement de s'intégrer plus efficacement dans les systèmes mondiaux de transparence émergents. Une nouvelle collaboration avec la Xiamen Straits Federation for Sustainable Business a été lancée à la fin de 2025 afin de faire avancer les travaux sur la transparence numérique et les données relatives à la durabilité au niveau des produits dans le cadre des transitions vers l'économie circulaire.

4. Programme Modes de vie durables et éducation

25. En 2025, le Cadre décennal a continué de soutenir les pays et les communautés, à leur demande et en accord avec les priorités nationales et locales, en fournissant et facilitant un accès à des outils pratiques de renforcement des compétences, des perspectives et des capacités en faveur de modes de vie plus économes en ressources et plus résilients. Conformément au mandat du Cadre décennal, qui est un mécanisme de coopération non normatif piloté par les pays, les activités visaient à donner aux institutions, aux éducateurs et aux partenaires communautaires les moyens d'accéder à des ressources qui peuvent leur être utiles dans leur travail.

26. En réponse aux demandes des partenaires locaux, le programme a élargi le champ des activités qu'il mène avec des organisations de jeunes et des établissements d'enseignement en apportant un appui aux initiatives de développement des compétences pratiques plutôt qu'aux campagnes de sensibilisation. Une nouvelle collaboration avec l'organisation non gouvernementale indienne Swechha We For Change a permis de fournir à 1 500 élèves de 15 écoles des outils pratiques liés à l'utilisation rationnelle des ressources, à la réduction des déchets et aux pratiques alimentaires durables. Ces initiatives ont été mises en œuvre à la demande des pays partenaires et s'inscrivent dans une tendance plus large qui voit les jeunes, les établissements scolaires et la société civile rechercher de manière proactive des moyens d'acquérir des compétences écologiques et tournées vers l'avenir qui sont en accord avec les programmes nationaux en matière d'emploi et d'innovation.

27. Tout au long de l'année 2025, le programme a contribué aux débats tenus dans le cadre de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement, de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, ainsi qu'au sein de forums régionaux, afin de mettre en évidence la manière dont des solutions centrées sur l'être humain et le développement des compétences peuvent venir compléter les stratégies nationales en matière de circularité, de compétitivité économique et d'utilisation rationnelle des ressources. Ces activités s'appuient sur la dynamique politique engagée en 2024 en veillant à ce que les analyses comportementales et les initiatives éducatives continuent d'être favorables aux priorités nationales en matière de consommation et de production durables et d'économie circulaire, plutôt que normatives.

28. Le programme a approfondi la collaboration sectorielle dans les domaines du tourisme et des systèmes alimentaires, en apportant un soutien technique aux partenaires qui souhaitent améliorer les compétences, les modèles économiques et les initiatives locales favorables au renforcement de la résilience et aux perspectives économiques.

²⁰ Voir oneplanetnetwork.org/knowledge-centre/resources/blueprint-global-digital-product-information-system-dpis-framework.

29. Dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement, mené conjointement par le PNUE, l'Organisation internationale du Travail et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), plusieurs pays, notamment Cuba, Madagascar et le Sénégal, ont bénéficié d'un soutien pour élaborer des politiques en faveur des emplois verts et élargir la participation multipartite, l'objectif étant de créer des perspectives économiques afin de répondre aux besoins du marché du travail recensés par les États.

30. Enfin, le Cadre décennal a aidé les États Membres à faire progresser la mise en œuvre de la résolution 6/8 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement relative à la promotion de modes de vie durables, dans le cadre de plus de 35 activités volontaires, notamment des sessions de renforcement des capacités, des concertations et des publications techniques. Cette résolution établit un cadre de coopération piloté par les États Membres visant à faciliter l'échange de connaissances, le développement des compétences et l'accès à des solutions concrètes au niveau des pouvoirs publics, de la société civile et des entreprises. En associant les initiatives menées au niveau national à des initiatives de proximité choisies par les acteurs locaux, ces activités contribuent à créer les conditions propices à un mode de vie durable sans prescrire des comportements, dans le plein respect de la souveraineté nationale et du principe consistant à ne laisser personne de côté.

5. Programme Systèmes alimentaires durables

31. En 2025, le programme Systèmes alimentaires durables a soutenu les efforts faits au niveau des pays et les efforts intersectoriels visant à renforcer la résilience, l'équité et la performance environnementale des systèmes alimentaires nationaux. S'appuyant sur les bases jetées en 2024, le programme a élargi la composition de son Comité consultatif multipartite en invitant de nouveaux acteurs régionaux, ce qui a permis d'améliorer l'équilibre géographique et la prise en compte des priorités définies au niveau national. Les préparatifs de la cinquième Conférence mondiale du Programme pour des systèmes alimentaires durables²¹, qui se tiendra du 27 au 29 mai 2025 à Brasilia, s'articulaient autour de thèmes considérés comme essentiels par les pays participants eux-mêmes : les solutions tenant compte de l'équité, une production positive pour la biodiversité et la cohérence avec les engagements climatiques.

32. Dans le cadre des axes de travail du programme, on a continué de mettre au point de nouveaux outils (études de cas, conseils personnalisés et tableaux de bord des données), en réponse aux demandes soumises par les gouvernements et les praticiens et praticiennes par l'intermédiaire du Pôle de connaissances sur l'approche durable des systèmes alimentaires. La participation du programme aux processus relatifs à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, ainsi qu'aux forums mondiaux sur la sécurité alimentaire, a permis aux pays de mettre en commun leurs pratiques concernant l'agriculture circulaire, la passation des marchés tenant compte de la nutrition et la réduction des pertes et du gaspillage de denrées alimentaires. Ces échanges ont favorisé une harmonisation volontaire des feuilles de route nationales relatives à la transformation des systèmes alimentaires avec les plans et priorités relatifs au climat et à la biodiversité, ce qui montre qu'on a de plus en plus conscience du fait que les approches intégrées renforcent la cohérence des politiques nationales, sans imposer de nouvelles obligations.

33. Une étape décisive a été franchie en ce qui concerne l'influence politique au niveau mondial lorsque la Réunion-bilan quatre ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui s'est tenue à Addis-Abeba du 27 au 29 juillet

²¹ Voir oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-food-systems/5th-global-conference.

2025, a officiellement repris les conclusions de la cinquième Conférence mondiale. L'appel à l'action lancé par le Secrétaire général sur le thème « De Rome à Addis-Abeba et au-delà » a renforcé l'importance que les pays accordent à la participation des parties prenantes, à la cohérence des politiques et à l'équité, ce qui confirme la contribution du programme à la valorisation des priorités définies par les États Membres sur les différentes plateformes multilatérales et à la promotion directe de l'objectif 17, consacré aux partenariats.

34. Cette étape importante s'inscrit dans le prolongement de près d'une décennie de coopération volontaire facilitée par le programme Systèmes alimentaires durables, notamment ses deux premières conférences mondiales (qui ont eu lieu en 2017 et en 2019), sa panoplie d'outils largement utilisée et ses études multipartites, et le rôle déterminant qu'il a joué dans la préparation des pays en vue du Sommet sur les systèmes alimentaires. En 2025, le programme est parti de ce consensus général pour proposer des mesures concrètes : lors du Congrès mondial de la nature de l'Union internationale pour la conservation de la nature, qui s'est tenu à Abou Dhabi, il a apporté son soutien à la résolution 002 visant à accélérer l'action en faveur de systèmes agricoles et alimentaires durables et positifs pour la nature, offrant ainsi à plus de 30 organisations une occasion de promouvoir des approches cohérentes dirigées par les pays.

35. En amont de la trentième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le programme a coorganisé un dialogue de haut niveau à Santos (Brésil), qui a abouti à la publication du document intitulé « From Santos to Belém », dans lequel sont proposées des mesures concrètes en faveur du climat inspirées des recommandations de la cinquième Conférence mondiale. Il a ensuite été chargé de coordonner le programme d'action officiel, à savoir le plan visant à accélérer les solutions relatives à la convergence et à la cohérence des politiques publiques, dont l'objectif est de renforcer les capacités des décideurs et de consolider une communauté mondiale de pratique. La mise en œuvre débutera en 2026, plusieurs États Membres ayant demandé à bénéficier d'un soutien technique mieux coordonné.

36. Les travaux menés par le programme en 2025 mettent en évidence un message central régulièrement exprimé par les États Membres : pour réaliser des progrès porteurs de transformation concernant les systèmes alimentaires, il convient d'adopter des approches cohérentes, inclusives et axées sur l'équité, qui s'inscrivent dans le droit fil des priorités économiques, sociales et environnementales des pays et qui s'appuient sur une coopération volontaire plutôt que sur des modèles normatifs.

6. Programme Tourisme durable

37. En 2025, le programme de tourisme durable « One Planet » a continué d'aider les pays et les acteurs du secteur qui cherchent des outils concrets pour renforcer l'action climatique et la circularité tout au long des chaînes de valeur du tourisme. Alors que les arrivées de touristes internationaux ont augmenté de 4 % par rapport à 2024, les pays ont souligné qu'il était nécessaire d'adopter des stratégies permettant de gérer la croissance du tourisme de manière durable, tout en préservant la compétitivité économique et les actifs naturels. Par ailleurs, 877 organisations étaient toujours signataires actives de la Déclaration de Glasgow sur l'action climatique dans le tourisme²² en 2025. Ce chiffre reflète le mode de gouvernance de l'initiative, qui est fondé sur le respect des engagements : les entités qui ne mettent pas à jour leurs plans d'action pour le climat ou ne communiquent pas d'informations à ce sujet étant retirées du registre public, la communauté des signataires reste crédible et axée sur la mise en œuvre. Le programme a examiné 127 plans d'action pour le climat, nouveaux

²² Voir untourism.int/glasgow-declaration/signatories.

ou actualisés, et apporté un soutien technique aux administrations nationales et infranationales, ainsi qu'aux opérateurs privés, afin de renforcer la gouvernance climatique et de faire concorder les initiatives locales et les trajectoires de décarbonisation.

38. Le rôle du tourisme dans le Programme mondial d'action pour le climat a été davantage mis en avant lors de la trentième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Belém. Deux journées thématiques consacrées au tourisme, organisées en collaboration avec le Ministère brésilien du tourisme²³, ont réuni des gouvernements, des organisations internationales et des acteurs du secteur privé dans le cadre de débats sur la mesure des émissions, l'adaptation des destinations touristiques, les énergies renouvelables, des carburants d'aviation durables et les mécanismes de financement. L'un des principaux résultats a été l'intégration d'un plan visant à accélérer les solutions relatives au tourisme dans le cadre du programme des champions de haut niveau pour l'action climatique, ce qui suggère que le tourisme est de plus en plus reconnu comme un secteur ayant une incidence sur le climat.

39. Des progrès supplémentaires ont également été enregistrés dans le cadre de l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme²⁴, 33 nouveaux signataires portant le nombre total d'organisations signataires à 271. Les activités menées portaient principalement sur des solutions concrètes en matière de circularité, notamment des systèmes de réutilisation, l'élimination progressive des plastiques à usage unique et le déploiement de modules de formation dans plusieurs pays. En partenariat avec le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, le programme a organisé deux activités régionales de renforcement des capacités [une formation en ligne et un atelier en personne à Victoria Falls (Zimbabwe)]²⁵, que des audits sur place concernant l'utilisation du plastique chez des fournisseurs d'hébergement volontaires sont venus compléter. Les solutions tenant compte des questions de genre ont été renforcées à l'aide d'une section spécifique dans le Manuel régional africain, dans le cadre de l'Initiative mondiale sur les plastiques dans le secteur du tourisme, ainsi que d'une session de formation complète sur la prise en compte des questions de genre dans les pratiques de circularité.

40. Des initiatives supplémentaires visant à lutter contre le gaspillage alimentaire et à renforcer la durabilité des systèmes alimentaires dans le tourisme ont été menées dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route mondiale pour la réduction du gaspillage alimentaire dans le tourisme, des ateliers ayant réuni 97 participants à Rhodes (Grèce) et à Majorque (Espagne). L'Organisation mondiale du tourisme (ONU Tourisme) a également lancé l'initiative « Tourism Food for Good », une initiative de recherche menée sur une période de deux ans en collaboration avec l'Université de Cambridge et la TUI Care Foundation pour rechercher des moyens de mettre en place des systèmes alimentaires plus inclusifs et durables dans les destinations touristiques. Des progrès ont également été réalisés concernant les travaux sur les modèles de tourisme régénérateurs et positifs pour les océans, notamment l'organisation d'une manifestation parallèle officielle intitulée « Tourisme bleu : promouvoir des économies océaniques durables et résilientes pour les populations et la planète » en marge de la Conférence des Nations Unies de 2025 visant à appuyer la réalisation de l'objectif de développement durable n° 14 : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable, ainsi que le lancement du Pacte pour le

²³ Voir untourism.int/news/advancing-climate-action-through-collaboration-and-regeneration.

²⁴ Voir oneplanetnetwork.org/programmes/sustainable-tourism/global-tourism-plastics-initiative/signatories.

²⁵ Voir oneplanetnetwork.org/node/40230.

tourisme océanique²⁶, parallèlement à un projet de tourisme circulaire d'une durée de trois ans à Boa Vista (Cabo Verde), mis en œuvre en étroite collaboration avec les autorités nationales et locales, le PNUE, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat). Ce projet, financé par le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, revêt une importance particulière car l'économie de Boa Vista, fortement tributaire du tourisme, fait face à des défis majeurs en matière de gestion des déchets et d'utilisation rationnelle des ressources. Il s'agit donc d'un site de démonstration à fort impact, où des solutions circulaires peuvent permettre de réduire les coûts, de créer des emplois verts et de servir de modèle transposable à d'autres petits États insulaires en développement.

7. Redéfinir les priorités du secrétariat du Cadre décennal afin d'opérer des changements à grande échelle pour des économies durables, compétitives et résilientes

41. En 2025, le secrétariat du Cadre décennal a amélioré la cohérence et l'efficacité du réseau One Planet en réalisant un nettoyage de la base de données, qui a révélé qu'au quatrième trimestre 2025, le réseau comptait 10 282 membres actifs issus de toutes les régions et de tous les groupes de parties prenantes. Cela a permis de veiller à ce que le réseau rassemble des acteurs véritablement mobilisés et constitue une plateforme plus fiable pour la collaboration et l'échange de connaissances.

42. À la suite de la décision prise par l'Assemblée générale, dans sa résolution [76/202](#), de proroger le mandat du Cadre décennal, le PNUE a continué d'assurer le secrétariat du Cadre, en aidant les États Membres à promouvoir les modes de consommation et de production durables par l'intermédiaire d'un mécanisme de coopération volontaire piloté par les pays. Le Conseil du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables s'est réuni à trois reprises au cours de l'année, et a fourni des orientations stratégiques, consolidé les orientations de politique générale et soutenu une position politique unifiée en faveur de la consommation et de la production durables dans l'ensemble des processus intergouvernementaux.

43. Le secrétariat a renforcé la visibilité des modes de consommation et de production durables dans les principaux processus multilatéraux en fournissant des contributions techniques et en coordonnant la participation des points de contact nationaux à l'ensemble des processus des Nations Unies. En conséquence, en 2025, les modes de consommation et de production durables et le Cadre décennal ont été mentionnés dans six décisions prises au niveau mondial, à savoir la déclaration ministérielle du forum politique de haut niveau ([E/HLS/2025/1](#)), la déclaration ministérielle de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement à sa septième session ([UNEP/EA.7/HLS.1](#)), la résolution [80/135](#) de l'Assemblée générale, la déclaration des dirigeants du Sommet du Groupe des 20, qui s'est tenu à Johannesburg (Afrique du Sud)²⁷, les décisions des réunions des conférences des Parties aux conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm organisées en 2025²⁸, et la Déclaration de Belém sur les pratiques durables de passation des marchés publics, présentée lors de la trentième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Prises ensemble, les références au Cadre décennal figurant dans les documents de haut niveau marquent une avancée par rapport à 2024 et montrent que les modes de consommation et de

²⁶ Voir oneplanetnetwork.org/news-and-events/news/tourism-rises-ocean-challenge-unoc3-unified-call-blue-transformation.

²⁷ Voir www.g20.utoronto.ca/2025/251122-declaration.html.

²⁸ Voir www.brsmeas.org/2025COPs/Overview/tabid/9742/language/en-US/Default.aspx.

production durables sont de plus en plus considérés comme un moyen d'action possible pour une transformation économique compétitive et résiliente.

44. Le secrétariat a continué à accélérer la transformation des marchés en favorisant l'adoption de normes volontaires et de principes communs. Les engagements pris dans le cadre des initiatives et programmes du réseau One Planet, présentés dans les sections précédentes, sont passés de 1 144 à 1 176, tandis que les bonnes pratiques et solutions recensées par le réseau ont plus que doublé, passant de 160 à 331, faisant de 2025 l'année la plus fructueuse à ce jour dans ce domaine.

45. À la fin de l'année 2025, le nombre de pays favorables à l'intégration des modes de consommation et de production durables et de la circularité dans l'application des accords multilatéraux sur l'environnement a été porté à 15. Dans le cadre du projet conjoint du PNUE, du Programme des Nations Unies pour le développement et du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques intitulé « Building circularity into nationally determined contributions »²⁹, des pays tels que l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Équateur, les Philippines, le Viet Nam et le Zimbabwe ont recensé, dans leurs contributions déterminées au niveau national et leurs plans climatiques nationaux, des possibilités concrètes d'atténuation favorable à la circularité dans les domaines de la construction, des systèmes alimentaires et de l'agriculture. Le secrétariat du Cadre décennal a également collaboré avec le Secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm afin d'élaborer une note d'information conjointe³⁰ sur les synergies entre la circularité, les approches fondées sur le cycle de vie et les objectifs des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm.

46. Malgré la situation difficile en matière de financement, en 2025, le secrétariat du Cadre décennal a adopté une approche plus diversifiée en matière de mobilisation des ressources. La collaboration soutenue avec les donateurs gouvernementaux de longue date s'est poursuivie, des contributions financières de l'Allemagne, du Danemark, de la Finlande, de la France, de la Norvège, des Pays-Bas (Royaume des), du Portugal, de la Suède et de la Suisse, ainsi que de l'Union européenne, ayant appuyé la mise en œuvre du cadre de résultats du Cadre décennal. Dans le même temps, de nouveaux partenariats avec des acteurs du secteur privé et des acteurs orientés vers l'innovation ont contribué à élargir la base de financement et à renforcer la résilience financière du Cadre décennal, par rapport à 2024.

III. Messages clés pour examen par le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2026 et par l'Assemblée générale

47. **Les pratiques durables de passation des marchés publics constituent un moyen d'action concret pour transformer les marchés et faire en sorte que les chaînes de valeur répondent aux exigences en matière de durabilité.** En 2025, les pratiques durables de passation des marchés publics ont continué de prouver leur utilité. Elles constituent en effet l'un des outils les plus immédiats et les plus modulables déjà à la disposition des administrations publiques nationales et infranationales pour orienter les marchés vers des solutions circulaires et économes en ressources, à faibles émissions de carbone. S'appuyer davantage sur ces pratiques dans des secteurs à fort impact, par exemple la construction, les infrastructures et les systèmes alimentaires, pourrait permettre de stimuler l'innovation, de créer des

²⁹ Voir www.learningfornature.org/fr/building-circularity-into-nationally-determined-contributions/.

³⁰ Voir oneplanetnetwork.org/sites/default/files/2026-03/UNEP%20BRS%20synergies%20and%20circular%20economy_2025.pdf.

emplois verts, de réduire les déchets et d'améliorer le rapport coûts-avantages des dépenses publiques, renforçant ainsi la compétitivité nationale tout en contribuant à la réalisation des objectifs nationaux en matière de climat, de biodiversité et de pollution.

48. **Le renforcement de la transparence du contenu des produits numériques et de la fiabilité des informations sur les produits, notamment grâce à des solutions numériques, contribue à la mise en place de marchés équitables, compétitifs et dignes de confiance, qui disposent de tous les éléments nécessaires.** Des informations harmonisées en matière de durabilité, des labels environnementaux crédibles et des systèmes numériques interopérables d'information sur les produits permettent d'améliorer la surveillance du marché, de réduire l'écoblanchiment, d'uniformiser les règles du jeu pour les entreprises durables et les petites et moyennes entreprises, et de favoriser l'émergence de modèles d'activité circulaires. Les avancées réalisées en 2025, notamment l'harmonisation des labels environnementaux régionaux, les arrangements de reconnaissance mutuelle et les progrès accomplis vers la mise en place d'un cadre mondial pour les systèmes numériques d'information sur les produits, témoignent d'une demande croissante de systèmes d'information fiables favorisant une consommation responsable et renforçant la compétitivité tout au long des chaînes de valeur.

49. **Les avantages sociaux et économiques découlant de l'intégration des modes de consommation et de production durables et de la circularité dans les stratégies climatiques, les plans relatifs à la biodiversité, les réformes des marchés publics et les programmes de modernisation de l'économie sont de plus en plus évidents.** De plus en plus de pays considèrent que ces approches constituent une occasion de renforcer la résilience, de stimuler la compétitivité et de soutenir les industries nationales.

50. **Pris dans leur ensemble, les trois leviers que sont les dépenses publiques efficaces, les marchés transparents et les modes de consommation et de production durables, qui constituent une approche cohérente face à la triple crise environnementale, montrent comment le Cadre décennal appuie un développement responsable et compétitif.** Ils renforcent l'efficacité budgétaire, stimulent l'innovation, élargissent les débouchés commerciaux et améliorent la résilience des industries nationales, par l'intermédiaire d'une coopération volontaire et d'une mise en œuvre pilotée au niveau national.

51. Pour que les initiatives décrites dans le présent rapport prennent de l'ampleur et aient davantage de résultats, **il est nécessaire de réaliser des investissements responsables, en phase avec les principes de la consommation et de la production durables ainsi que de la circularité, et d'élargir les partenariats.** Il sera essentiel d'accroître les investissements dans les infrastructures circulaires, les systèmes de transparence, les compétences écologiques et tournées vers l'avenir et les chaînes de valeur durables pour permettre la transition des initiatives pilotes à des transformations à grande échelle. La mise en place d'écosystèmes financiers plus solides permet aux pays d'ouvrir de nouvelles perspectives économiques, d'améliorer leur résilience et d'assurer une prospérité à long terme grâce à une consommation et à une production durables.